

" Nous, chrétiens, appelés à nous présenter comme des sentinelles de la paix... " L'appel de Jean Paul II pour le carême 2003

Article rédigé par *Jean Paul II*, le 27 février 2003

[Document] Depuis des mois, la Communauté internationale vit dans une grande crainte, en raison du danger d'une guerre, qui pourrait déstabiliser toute la région du Moyen-Orient et aggraver les tensions qui existent déjà malheureusement en ce début du troisième millénaire.

Il est du devoir des croyants, quelle que soit la religion à laquelle ils appartiennent, de proclamer que nous ne pourrons jamais être heureux les uns contre les autres ; jamais l'avenir de l'humanité, jamais au grand jamais, ne pourra être assuré par le terrorisme et par la logique de la guerre.

Nous, chrétiens, sommes en particulier appelés à nous présenter comme des sentinelles de la paix, dans les lieux où nous vivons et où nous travaillons. C'est-à-dire qu'il nous est demandé de veiller, afin que les consciences ne cèdent pas à la tentation de l'égoïsme, du mensonge et de la violence.

C'est pourquoi j'invite tous les catholiques à consacrer avec une intensité particulière la journée du 5 mars prochain, Mercredi des Cendres, à la prière et au jeûne pour la cause de la paix, en particulier au Moyen-Orient.

Nous implorerons avant tout de Dieu la conversion des coeurs et la clairvoyance pour prendre des décisions justes afin de résoudre par des moyens adéquats et pacifiques les différends qui font obstacle au pèlerinage de l'humanité de notre temps.

Dans chaque sanctuaire marial s'élèvera vers le Ciel une prière ardente pour la paix à travers la récitation du Saint-Rosaire. Je place une grande confiance dans le fait que dans les paroisses et dans les familles également soit récité le chapelet au service de cette grande cause dont dépend le bien de tous.

Cette invocation chorale sera accompagnée par le jeûne, expression de pénitence pour la haine et la violence qui entachent les rapports humains. Les chrétiens partagent l'antique pratique du jeûne avec de nombreux frères et soeurs d'autres religions qui, à travers celle-ci, souhaitent se dépouiller de toute arrogance et se préparer à recevoir de Dieu les dons les plus grands et les plus nécessaires, parmi lesquels, en particulier, celui de la paix.

Dès à présent, nous invoquons sur cette initiative, qui prend place au début du Carême, l'assistance particulière de la Très Sainte Vierge Marie, Reine de la Paix. Qu'à travers son intercession, puisse résonner dans le monde, avec une force nouvelle et trouver un accueil affectif, la béatitude évangélique : "Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu" (Mt 5, 9) !

À l'Angelus du dimanche 23 février 2003,

Rome, Jean Paul II

Message du cardinal Jean-Marie Lustiger aux catholiques de Paris

" Dimanche 2 mars, dans toutes les églises, cet appel du Pape sera communiqué aux chrétiens de Paris, pour qu'ils veillent et demeurent des "sentinelles de la Paix".

1. Le Mercredi des Cendres, 5 mars, journée de prière et de jeûne pour la paix, en particulier au Moyen Orient. Pourquoi faire ? Parce que pour résoudre pacifiquement les conflits, au lieu de faire la guerre, il faut surmonter dans le coeur de tous les hommes l'égoïsme, l'orgueil et l'arrogance, la haine, le mensonge, la violence. Nous en repentir, chacun pour sa part, demander à Dieu d'en délivrer la conscience des hommes, dirigeants et simples citoyens, ouvre le chemin de la Paix.

2. Dès le dimanche 2 mars, paroisses, communautés, familles demanderont l'intercession de Marie, Reine de la Paix, par la récitation du chapelet. Partout où cela sera possible, en particulier dans les sanctuaires

mariaux, cette prière sera proposée aux fidèles.

3. A Notre Dame de Paris, nous prierons le chapelet pour la Paix le dimanche 2 mars, à 18h00. "

+ Jean-Marie cardinal Lustiger, archevêque de Paris

>